

Conseil territorial 8 février 2011

Réserve Naturelle Nationale Grand et Petit Colombier

Monsieur le Président,

Lors de la séance du Conseil Territorial du 16 octobre 2010, je m'étais personnellement et clairement positionné contre le projet de Réserve Naturelle des Grand et Petit Colombier.

Le mouvement « Cap Sur l'Avenir » auquel j'appartiens s'est également exprimé sur la question le lundi 29 novembre 2010 au cours d'un vote démocratique auquel était convié l'ensemble de nos adhérents. Le résultat fût sans appel : les membres du mouvement « Cap Sur l'Avenir » ont eux aussi clairement pris position contre ce projet de Réserve Naturelle.

C'est donc sans surprise que je vais voter pour cette délibération.

D'autant que le Conseil des élus, dans sa quasi totalité, a adressé en début de mois un courrier à Madame la Ministre de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement, afin de lui demander le retrait, purement et simplement de ce projet de Réserve Naturelle.

Cependant - comme l'ont souligné à juste titre dans ce courrier les élus - il faut prendre garde que la mobilisation locale contre ce projet de Réserve Naturelle des Colombier, ne soit pas interprétée à Paris comme un désintérêt de la population de l'Archipel pour la mise en valeur et la préservation de son environnement.

Nous y sommes au contraire tous très sensibles, et à l'instar des élus, nous pensons à « Cap Sur l'Avenir » qu'en matière d'environnement, d'autres dossiers, comme l'eau et l'assainissement ou le traitement des déchets, à Saint-Pierre comme à Miquelon, sont des dossiers prioritaires, qu'il serait plus qu'urgent de boucler !

Nous avons bien compris le discours du Sénateur, pour qui l'environnement est aussi un créneau de développement économique. C'est un point de vue que nous entendons, même si nous pensons que le premier pilier de développement économique de Saint-Pierre-et-Miquelon reste la mer, au travers des secteurs traditionnels de la pêche, de l'aquaculture, des activités portuaires, mais aussi des nouvelles perspectives que nous laisse espérer l'avancement du dossier du Plateau Continental que défend notamment avec acharnement notre collègue et Député, Annick GIRARDIN.

Nous voulons bien croire à la mise en valeur de notre environnement comme piste de développement économique, mais comme l'a démontré le dossier de Réserve Naturelle des Colombier, aucun projet dans ce domaine ne saura se concrétiser sans l'adhésion de la population. Et à « Cap Sur l'Avenir », nous resterons très vigilant à ce sujet.

Je vous remercie.

Yannick CAMBRAY

Conseiller territorial Cap sur l'Avenir